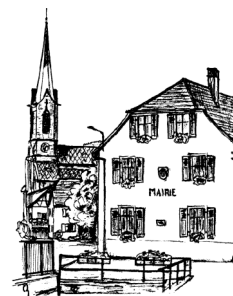


# Roderen-infos

Bulletin d'Information de la commune de Roderen

Edition spéciale N° 130 - 2 décembre 2019



Suite au départ annoncé de Mme Mélanie MALNORY qui travaillait à l'agence postale communale, le conseil municipal a décidé de transformer l'agence postale en relais postal commerçant et de transférer ce service à l'épicerie - dépôt de pain du village « Au bonheur de Val », tenue par Mme Valerie ZIMMERMANN.

Ce choix permettra d'augmenter de façon importante l'amplitude horaire d'accès au service postal (horaires d'ouverture du magasin). Ceci permettra également de conforter ce commerce.

En raison des aménagements à réaliser (mobilier et informatique), le nouveau relais postal sera opérationnel d'ici quelques semaines. La date vous sera précisée dès que possible.

Mme MALNORY a quitté ses fonctions samedi 30 novembre 2019.

Depuis lundi 02 décembre, pendant la période de transition, l'agence postale communale est tenue par Mme Edwige HUBER dans le local actuel.

Les horaires d'ouverture pendant cette phase de transition (à partir du 02 décembre 2019) sont les suivants :

Lundi : 15h30 - 18h00

Mardi : 9h30 - 12h00

Jeudi : 9h30 - 12h00

Vendredi : 9h30 - 12h00

Samedi : 9h30 - 12h00

**Horaires provisoires !**

*Agence postale communale*

LA POSTE



## Vente de mobilier scolaire ancien

La commune possède encore un certain nombre de tables et de chaises d'écolier réformées.

Ce mobilier est mis en vente au profit des écoles de Roderen au prix suivants :

- une table simple et une chaise : 10 €
- une table double et deux chaises : 20 €



Heu... On pourrait en profiter pour vendre toute l'école ? et avancer la date des vacances !

Date de la vente : **samedi 7 décembre 2019, à partir de 10h00**

Lieux : Préau de l'école élémentaire (14 grand' rue)

Paiement sur place par chèque ou en espèces.

**Enlèvement du mobilier le jour même**